



SNUipp-FSU Hors de France

128 bd Blanqui
75013 Paris
Tél. 01 40 79 50 70
Courriel : hdf@snuipp.fr

Paris, le 15 octobre 2013

Madame JEAN Joëlle – chef du service pédagogique
AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger)
Ministère des Affaires Etrangères
23, place de Catalogne
75014 PARIS

Objet : organisation des activités pédagogiques complémentaires (APC)

Madame la chef du service pédagogique,

Nous venons par la présente vous alerter sur la mise en œuvre des Activités Pédagogiques Complémentaires au sein du réseau AEFE.

Nous avons pu constater que les consignes données aux collègues sont parfois peu conformes aux textes réglementaires, et généralement accompagnées de tableaux à renseigner le plus souvent inutiles et chronophages.

Nous vous rappelons que ces activités pédagogiques complémentaires organisées dans le cadre du projet d'école et en groupes restreints d'élèves, concernent trois types d'activités définies librement par les équipes enseignantes. Les heures sont également annualisées ce qui doit permettre aux équipes de moduler les créneaux sur une période.

Nous souhaitons que ces principes puissent être mis en œuvre dans toutes les écoles du réseau. De même, nous plaidons pour un allègement des sollicitations administratives multiples qui tournent parfois au contrôle tatillon comme c'est le cas pour les 108 heures. Il n'est pas possible que les enseignants passent plus de temps à rendre compte qu'à agir pour la réussite de leurs élèves.

Le ministre de l'Education Nationale a lancé un appel à la confiance mutuelle. Il faut pouvoir le rendre concret également dans notre réseau afin que nos collègues puissent travailler plus sereinement à la réussite de leurs élèves.

Veillez croire, Madame la chef du service pédagogique, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Christophe LE BOLC'H
SNUIPP/FSU secteur Hors de France